

lundi 16 février 2015

**Zizanie autour de l'éolien**[0 commentaire](#)

Publié le 16/02/2015 à 06h00 par

[Delphine Lamy](#)

La réunion a été sans cesse interrompue par des opposants. © Photo  
Photo d. l.

L

a société Epuron développe depuis 2009 un projet éolien sur les communes de Mouthiers-sur-Boëme, Fouquebrune et Voulgézac. Arrivée au terme de ses études et dans un souci de transparence, elle a organisé une réunion publique mardi dans la salle Gilles-Ploquin de Mouthiers-sur-Boëme. Une salle pleine à craquer.

Quelque 200 personnes avaient fait le déplacement. Elles ont été accueillies par le maire, Michel Carteret. « J'espère que cette soirée sera constructive avec un débat démocratique où tout le monde pourra s'écouter. » Un espoir bien vite envolé. Alors

qu'Adrien Appéré, responsable développement chez Epuron, présentait la société, il a été interrompu au bout de cinq minutes. « Votre présentation est une perte de temps », lâche un homme dans le public.

#### Vent debout contre le projet

Les interventions des représentants des différents bureaux qui ont mené les dernières études (acoustiques, paysagères, environnementales et ornithologiques), ont également été sans cesse interrompues. Résultat, la réunion, qui devait durer une heure et demie et s'achever à 20h30, s'est terminée vers 23 heures dans un climat très tendu.

Dans le public, des habitants mais aussi des opposants à l'énergie éolienne, vent debout contre le projet du parc de la Boëme. Le site retenu s'étend sur un vaste plateau à l'est de la commune de Mouthiers entre les lieudits La Foix, Les Erableaux, Les Chaumes et Le Joufferoux. Le parc comprendrait six éoliennes dont une serait implantée sur la commune de Voulgézac et une autre sur celle de Fouquebrune.

Epuron va bientôt déposer le permis de construire et la demande d'autorisation ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement). Suivra courant 2015 le lancement de l'enquête publique. Si le projet est entériné par les services de L'Etat, le parc éolien devrait être mis en service en 2017, voire 2018. Une accélération du calendrier que dénoncent les opposants, accusant au passage la société Epuron d'un manque de communication.

Une accusation récusée par Cécile Forgeron, l'ancien maire de Mouthiers-sur-Boëme : « Depuis l'existence de ce projet en 2009, ce soir c'est la sixième réunion publique et je suis ravie de voir autant de monde. Je déplorais le peu de monde aux cinq premières, or, l'information avait été donnée de la même manière. »

Pas de quoi calmer les esprits. « Si la plupart des gens sont réunis aujourd'hui, c'est qu'ils ont des inquiétudes, nous on voudrait parler des problèmes acoustiques », lance une personne. Sauf que les experts des cabinets d'études ont eu beaucoup de mal à se faire entendre...

Delphine Lamy